

Enseignement de spécialité Cinéma-Audiovisuel (CAV)

A partir de 2019,
l'enseignement de spécialité
CAV (4 heures en première, 6
heures en terminale) est ouvert
à tous les élèves du lycée
général.

Ceux-ci peuvent également
choisir l'option facultative CAV
(3 heures en première, 3 heures
en terminale).



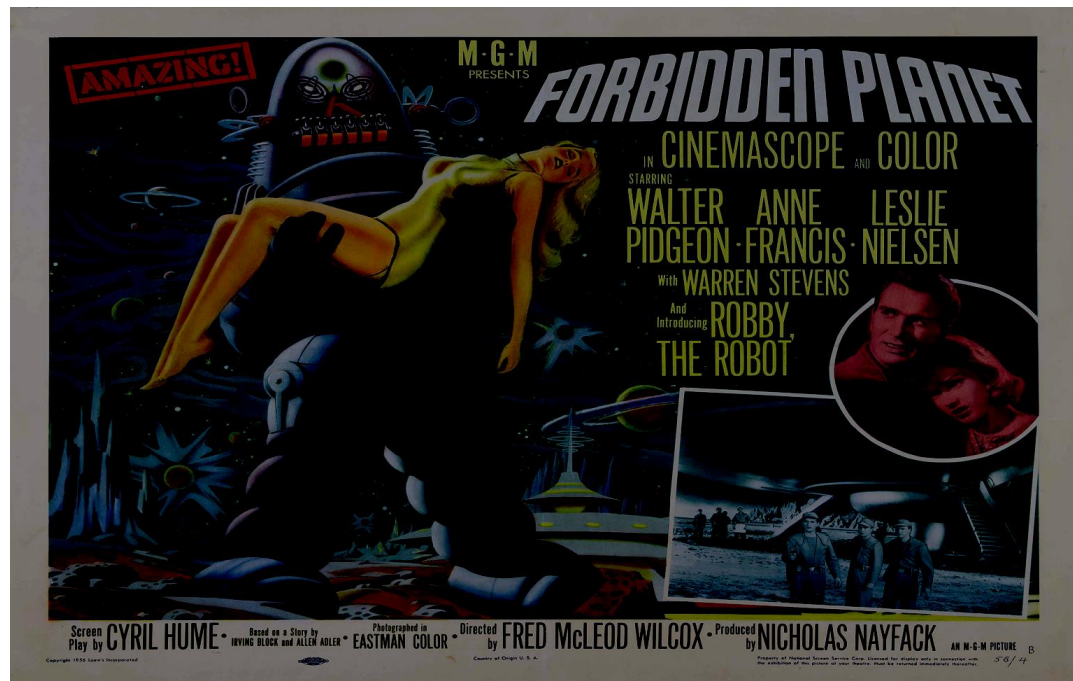
L'enseignement de cinéma-audiovisuel propose à la fois :

- une approche théorique et culturelle : notions théoriques, histoire du cinéma, analyse de films, ...
- une dimension pratique : écriture de scénario, préparation de tournage, tournage, montage et postproduction.



Le nouveau programme de première est articulé autour de 4 grands thèmes :

Par exemple, le premier concerne la notion de genre cinématographique traité sur le plan théorique et donnant lieu à un exercice pratique consistant en la réalisation d'un court-métrage de genre : film burlesque, film fantastique, film noir,.....





Les compétences développées chez les élèves sont diverses :

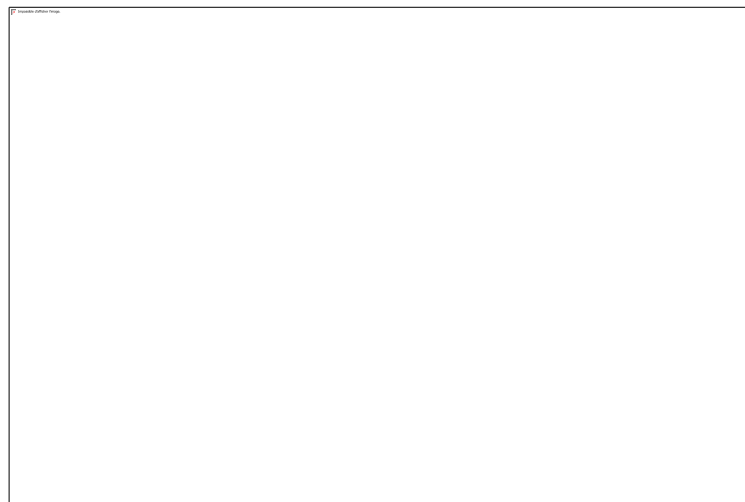
.Sur le plan théorique : capacité d'analyser les images et les associations d'images et de sons, culture générale, développement du sens critique, ...

.Sur le plan pratique : autonomie, sens de l'organisation, travail en équipe d'élèves aux profils différents, maîtrise de la caméra et de logiciel de montage,...

L'enseignement du cinéma audiovisuel bénéficie d'un budget DRAC spécifique qui permet :

- La présence d'intervenants professionnels encadrant les élèves sur des exercices pratiques spécifiques,

- Des rencontres avec des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel : réalisateur, ingénieur du son, cadreur, accessoiriste,...





Il est également proposé aux élèves différentes sorties culturelles : visionnages de films en salle, visite de plateaux de tournage ou d'expositions, participation au festival de cinéma Premiers plans d'Angers en Terminale,...



Cet enseignement s'adresse tout autant :

.Aux élèves qui ont pour projet de travailler plus tard dans le domaine audiovisuel (télévision, cinéma, publicité, jeux vidéo,...)

.Aux élèves qui désirent avoir une culture cinématographique, une culture de l'image animée, bien nécessaire aujourd'hui dans de nombreux métiers : journalisme, enseignement, informatique,... et de façon plus générale, au citoyen du XXI^e siècle.



Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter :

renaudferrand@ac-orleans-tours.fr